

L'Algérie en faillite, 15 millions d'Algériens bi-nationaux pourraient s'installer sur notre territoire

écrit par Conan | 1 mai 2020



APRES LE COVID 19, L'INVASION TOTALE ET DEFINITIVE ?

C'est la question que je me pose depuis quelques jours, après avoir pris connaissance d'un « appel au peuple » de TVLibertés au moyen d'une lettre de son distingué et fort courageux Président, Philippe Milliau, très bien rédigée comme d'hab...et je n'ai pas manqué de mettre la main à la poche, bien sûr, pour soutenir ma Télé de vérité (« Eux...c'est vraiment nous »...)

Cette lettre rappelait la situation sanitaire de notre pays et l'impéritie de nos « gouvernants » avec une allusion au risque géopolitique du moment : « 15 millions d'algériens bi-nationaux pourraient s'installer sur notre territoire en toute légalité » !

Je m'étais dit qu'il y avait peut-être un peu d'exagération... Mais prenant connaissance d'infos très alarmantes sur la situation de nos anciens départements d'outre-Méditerranée relatés par [« Dreuz-info »](#), j'avoue prendre maintenant très au sérieux le risque en question. D'autant que le chiffre précité ne prend pas en compte les autres millions d' »amoureux des prestations sociales de la France » constitués par la masse des futurs « regroupés familiaux » en puissance . (Hé oui, une simple demande d'ouverture de dossier et de visa suffit avec l'adresse d'un cousin Momo logé dans une casbah de Gennevilliers ou Villeneuve La Garenne...) Alors, on en attend combien? 15 ou 30 millions ???... Sans compter tous les autres amoureux, de Tunisie, du Maroc, du Mali, d'Afghanistan, de Somalie etc.

A ces chiffres il y a lieu d'ajouter les innombrables malades et/ou simulateurs qui se prévaudront de l'Aide Médicale d'Etat pour rappliquer également alors que nous manquons de tout : lits, masques, respirateurs etc.

« Ah oui, bwana, y'a bon vozimpôts » !!!

Alors, Rantanplan de l'Intérieur, combien doit-on en prévoir ?? A la louche : un cinquantaine de millions ???

Comment pourrons-nous nourrir et loger tout ce monde là ? Quel travail leur donner ? Pourquoi les meRdias n'en parlent-ils pas?

Quelles sont les mesures « anticipatives » décidées nos « gouvernants » (puisqu'ils ont aujourd'hui cet adjectif plein la bouche...) en dehors de la loi pondue l'an dernier permettant de réquisitionner les logements vacants ?... Faut-il croire qu'ils avaient été prévenus ???...

Nos pieds nickelés, nos Dupont-d de la politique, tous ces bras cassés, nuls dans tous les domaines— sauf dans la

communication pour ne rien dire– vont-ils encore se retrouver devant une catastrophe (annoncée celle-là) ingérable ??!!!...

Il y a vraiment de quoi s'inquiéter car **L'Algérie pourrait se trouver en faillite, à cause de la baisse des revenus des hydrocarbures dont les prix, faut-il le rappeler, sont au plus bas en raison de la baisse d'activité dans le monde entier à la suite de la pandémie au Covid 19...**

A noter, qu'aujourd'hui, le prix du baril de brut est inférieur à 20\$!! (Brent excepté) soit tout juste le prix d'un baril VIDE!!!...

Nous ne savons pas exactement quelle est la situation sanitaire en Algérie, mais ce pays aurait du mal à s'approvisionner en produits pharmaceutiques et matériels médicaux auprès de son principal partenaire commercial qui est la Chine, laquelle exige de l'Algérie le paiement de 3 milliards de dollars d'impayés, au point que **l'Algérie vendrait à perte des gisements de pétrole et des champs gaziers aux Chinois !**

Face à la situation, l'Algérie aurait alors proposé aux autorités chinoises des «concessions» et des «marchés publics» en garantie de paiement, en échange de la livraison d'importantes quantités de produits médicaux et de moyens de prévention.

A titre d'exemple, l'Algérie aurait proposé des concessions pétrolières et gazières aux entreprises chinoises qui financeront l'acquisition du matériel sanitaire dont a besoin l'Algérie. C'est dans ce sillage que la société pétrolière chinoise Zhongman Petroleum and naturel Gas Group Co (ZPEC) serait en train de négocier pour remporter des

contrats pétroliers en Algérie.

– Les Chinois viennent de signer un contrat important pour le forage au champ pétrolier de Bir Seba, dans la région de Hassi Messaoud, à 800 km au sud-est de la capitale Alger. Il s'agit d'un premier marché de 36 millions de dollars.

– L'Algérie a fait savoir à ses partenaires chinois qu'elle est prête à octroyer d'autres marchés beaucoup plus importants.

– Même les méga-projets gelés comme ceux du futur grand Port de Cherchell, à 68 km à l'ouest de la capitale Alger, seront relancés et leur exploitation commerciale sera confiée pendant une longue période à des groupes chinois.

Avec ce mécanisme, l'Algérie espère rassurer la Chine et gagner ses faveurs en ces temps durs.

L'Algérie a commandé à la Chine 100 millions de masques chirurgicaux (bavettes) et 30.000 kits de dépistage

Or, cette commande n'est guère suffisante pour ralentir la propagation de l'épidémie. L'Algérie a besoin de beaucoup plus, notamment de se doter de services de réanimation capables de placer sous respiration artificielle les patients algériens en état grave. Et pour ce faire, il lui faudra importer beaucoup de respirateurs artificiels et autres équipements médicaux.

Les autorités algériennes envisagent de mettre en place un plan de financement de 1 milliard de dollars.

Mais pour se prémunir contre l'épuisement des ressources en devises du pays, les autorités algériennes préfèrent payer la Chine en « concessions », contrats et privilèges commerciaux sur une longue durée, ou en « marchés publics ».

Les Algériens ont compris que leurs élites incompétentes et corrompues jusqu'à la moelle sont la principale cause de

leurs malheurs économiques.

Le niveau élevé de la corruption et l'importation d'armes ont ruiné le pays. Pour se sauver, les algériens savent où aller.

POUR TOUTES CES RAISONS JE REDOUTE A PRESENT UNE INVASION TOTALE ET DEFINITIVE DE NOTRE BEAU PAYS !

Nous n'en voulons plus et nous exigeons de l'exécutif qu'il abroge immédiatement toutes les lois permissives (code de la nationalité, regroupement familial, charia hors la loi etc..) qui nous ont amenés à des situations de partition de nos territoires.

Si cette législation n'est pas reformée immédiatement, ce sera l'invasion totale, définitive et irréversible !

Note de Christine Tasin

Tous les points demandés, avec juste raison, par Conan, dépendent dorénavant de l'UE. Il faut d'abord quitter l'UE pour pouvoir abolir ces lois. Tant que les gens, comme des cons, voteront pour des européistes comme Macron, on a les mains liées.